

DOSSIER DE PRESSE

Laval, jeudi 31 août 2023

Lancement du nouveau réseau des Transports Urbains Lavallois et présentation de la consultation sur les habillages des bus

Se déplacer est un enjeu déterminant pour les habitants d'un territoire à la fois rural et urbain : c'est accéder à son emploi, aux commerces, se soigner ou se divertir. La priorité des élus de Laval Agglomération est donc de mettre en œuvre des modes de déplacement durable et accessible à tous les citoyens par son prix et la qualité de ses prestations.

"Toujours plus proche de vous" c'est le slogan historique du réseau TUL. Le service de mobilité de Laval Agglomération s'est étoffé au fil des années pour répondre à de nouveaux enjeux. Tout d'abord, une extension des services de mobilités proposés, car TUL ce n'est pas que des bus de ville : avec le transport non urbain, scolaire, à la demande, pour les personnes à mobilité réduite, la location de vélos électriques longue durée (VELA). Ensuite, une extension des publics usagers des transports avec la **gratuité le week-end et les jours fériés depuis janvier 2021**.

Grâce à une nouvelle délégation de service public, **l'extension géographique permet de couvrir à partir de septembre 2023, les 34 communes de l'agglomération**. La qualité du transport à la demande s'améliore avec un passage possible sur réservation toutes les 45 minutes.

« Nous avons la volonté de transporter plus de salariés en direction de leur travail et donc vers les zones d'activités économiques. Pour cela, le réseau va être densifié, avec une amplitude horaire plus grande, le matin et le soir, des bus davantage présents le week-end et notamment le dimanche sur Laval, mais aussi sur la première couronne de l'agglomération. »



Florian BERCAULT
PRÉSIDENT DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Pour accompagner les nécessaires transitions environnementales, la collectivité va verdir sa flotte de véhicule avec la fin du Diesel d'ici 2034. « Notre objectif est de donner aux habitants de l'agglomération toutes les cartes en main pour faire le choix d'une mobilité au plus près des besoins du territoire et respectueuse de l'environnement » ajoute le Président de Laval Agglomération.



Le changement de délégataire des transports urbains lavallois, entraîne de nombreuses améliorations dans l'offre des transports en commun

Le nouveau contrat de délégation et d'exploitation de service public entre Laval Agglomération et RATP Développement a débuté le 1er janvier 2023 pour une durée de 8 ans. Le début de l'année a été employée à repenser l'offre des transports en commun sur l'agglo, avec **nouveaux itinéraires et arrêts, des amplitudes horaires étendues et une meilleure desserte de la deuxième couronne**. « *Nous avons procédé à une mise à jour du réseau pour accroître le service proposé aux habitants en gardant le principe des deux lignes structurantes, tout en renforçant leur fréquence, la ligne B passant à 12 minutes comme la A* » détaille Sylvain Camus, directeur du réseau TUL.

En plus des deux lignes principales, le nouveau réseau s'appuie sur neuf autres lignes aux arrêts remaniés permettant de se déplacer sur l'ensemble des communes de la première couronne, tout en autorisant des temps de trajets plus courts et des plages horaires plus importantes. Par exemple, **les bus des lignes A et B s'arrêtent désormais à 23h30 en fin de semaine (vendredi et samedi) au lieu de 21h30**.

Par ailleurs, le **TUL proposera également un vrai service le dimanche avec des départs le matin dès 11h30**. Notons l'apparition d'une nouvelle ligne dédiée aux actifs entre Saint-Nicolas et la Zone d'Activités des Morandières avec des bus partant toute l'année en semaine dès 4h20. Cette nouvelle délégation permet aussi la refonte totale du transport à la demande TULIB, 23 véhicules mutualisés avec le Mobitul (pour les personnes à mobilité réduite) rayonneront sur l'agglomération avec un service du lundi au samedi toute l'année de 7h à 19h et des départs possibles toutes les 45 minutes, rendant ainsi le réseau accessible aux communes de la deuxième couronne.

Quant à l'ancien service pour le transport de nuit, il intègre aussi la famille TUL en se dénommant Noctul, l'offre de mobilité de l'agglomération étant désormais réunie sous une seule marque. « *Laval agglo a repensé le sujet des mobilités sur l'agglomération en prenant en compte que la mobilité, ce n'est pas seulement le bus* », précise Sylvain Camus. « *Dans ce cadre la marque TUL doit couvrir l'ensemble des possibilités pour se déplacer dans le territoire* ».

Tul, maintenant, c'est

- 11 lignes
- Des bus de 5h55 à 23h30 en fin de semaine
- Des départs toutes les 45 mn pour le nouveau TULIB
- Une nouvelle appli TUL pour l'achat et la validation des titres de transports
- Une réorganisation des transports scolaires
- Une navette centre-ville gratuite et électrique du lundi au samedi
- Des transports toujours gratuits les week-ends et jours fériés sur toute l'agglo
- 6 bus électriques par an sur les 3 prochaines années et une flotte entièrement convertie en électrique et au bio-GNV à horizon 2030

Des nouveautés dans les bus

Le réseau TUL va trouver un nouveau souffle à partir du 4 septembre grâce une refonte complète de ses lignes, avec davantage de villes desservies, des amplitudes horaires plus étendues et un service de transports à la demande plus performant. Ce nouveau réseau a été présenté lors d'une dizaine de réunions publiques à travers l'agglomération. « *Nous devons avancer en parallèle sur les infrastructures, les services et l'incitation aux changements de comportement, on joue sur ces trois tableaux en même temps* », explique Isabelle Fougeray. « *Il faut lutter contre l'autosolisme pour aller vers les mobilités douces, en s'appuyant dans les prochaines années sur le futur plan de mobilité simplifié* ».



ISABELLE FOUGERAY
VICE-PRÉSIDENTE DE LAVAL
AGGLOMÉRATION EN CHARGE
DES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS
ET MAIRE DE LA CHAPPELLE ANTHENAISE

Quel est l'enjeu des nouvelles modalités de déplacement ?

L'objectif de notre politique sur les mobilités douces est d'offrir différents services permettant à chacun d'avoir à tout moment une alternative à son véhicule individuel, dans un souci de complémentarité et d'intermodalité. C'est-à-dire la possibilité de se déplacer aisément sur tout le territoire en utilisant un type de mobilité pour en rejoindre un autre, par exemple prendre son vélo pour se rendre dans une gare, le déposer dans un de nos abris sécurisés, puis poursuivre son voyage en train ou en bus. Il ne s'agit pas de bannir l'automobile du territoire, mais plutôt d'encourager à faire du véhicule individuel un mode de transport tendant vers le collectif, via le covoiturage, afin de réduire le nombre de véhicules sur les routes et donc les émissions de CO2. Nous travaillons au quotidien pour que chacun puisse trouver le mode de transport le plus approprié à ses besoins et à son usage, au bénéfice de toute la collectivité.

Pourquoi définir une nouvelle identité pour l'offre des mobilités ?

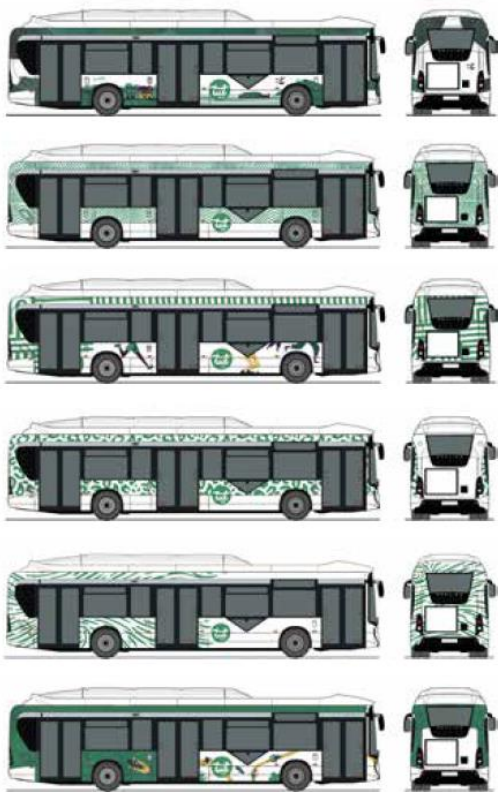
À l'occasion du changement de délégation, l'agence Katra sous le pilotage du service mobilité et de la direction de la communication de Laval Agglomération, a proposé **une nouvelle identité pour organiser la marque des mobilités du territoire de Laval Agglomération**. Cette nouvelle image, vise à faire de TUL une marque de service ancrée sur son territoire. **Le travail a été réalisé avec les usagers et les élus locaux lors d'ateliers de concertation et d'immersion sur le terrain**. Les offres mobilités douces sont regroupées sous l'égide de la marque TUL qui valorise un "art de vivre lavallois pour l'ensemble du territoire". TUL devient une marque engageante et verte, qui à travers la valorisation de son patrimoine culturel et architectural du territoire est plus engageante pour l'ensemble des habitants. Cela permet, à travers un environnement graphique qui se veut ludique et moderne, de valoriser l'offre des transports en commun et plus globalement des mobilités douces.

Les habitants de l'agglomération ont jusqu'à fin octobre pour choisir l'habillage des bus qui, en 2024, viendront compléter la flotte TUL. 6 options mais une seule couleur : le vert. Couleur idéale pour des bus 100% électriques et respectueux de l'environnement.

*nouveaux
BUS
nouveaux
BUS*

Dès le 4 septembre, une partie des nouveaux bus qui sillonneront l'agglomération n'émettront pas de gaz à effets de serre. Des pionniers avant le passage intégral de la flotte en bio-GNV ou électrique d'ici à 2030. Pour les choisir, **les habitants sont invités à partir du lundi 4 septembre à voter sur le site Internet de l'agglomération**. Les « livrées » proposées, c'est-à-dire les décors visibles sur les bus, sont au nombre de six. Trois d'entre elles font appel à des illustrations reconnaissables. La première met ainsi en scène la Mayenne à Laval, l'Ecluse du Rhingeard ou encore l'architecture des cités de caractère....

Ces représentations figuratives renvoient au riche patrimoine du territoire et évoque sa particularité de ville à la campagne ainsi que la place de la Mayenne. Dans la deuxième proposition figurative, on peut voir des piétons, des trottinettes, des bus et aussi des bateaux, illustrant ainsi tous les modes de locomotion possibles et



souhaitables dans l'agglomération. Quant à la troisième, elle reprend ce même thème de la mobilité avec des jambes d'adultes ou d'enfants, des fauteuils roulants ou des roues de bicyclettes !

Les trois autres livrées font appel à des motifs abstraits. L'un d'entre eux, façon léopard, rappellera la présence régulière de ces animaux exotiques dans les œuvres du Douanier Rousseau. Autre proposition animalière : la version pelage, soit des dessins rappelant la fourrure hivernale d'un cheval. Mais il est aussi possible d'y voir une pelouse balancée par le vent. De la même manière qu'on peut visualiser dans la dernière proposition, très graphique, les méandres de la Mayenne. **Rendez-vous sur agglo-laval.fr pour le vote**. Les résultats seront divulgués lors d'un événement grand public en novembre.

L'intérieur des bus a été modernisé pour le confort des passagers. Pour la première fois dans le domaine des transports, **le tissu utilisé pour les sièges a été fourni par les Toiles de Mayenne**, entreprise de Fontaine-Daniel aux savoir-faire reconnus.